

*Entretien avec Dominique Guillemet, maître de conférences d'histoire moderne à Poitiers, sur la géohistoire des pays en Poitou-Charentes*

# Renaissance de la géographie historique

**D**ominique Guillemet est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Poitiers et membre du Gérhico, le Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest atlantique, dont il est responsable du centre de documentation. Son analyse des «pays» s'inscrit dans une recherche sur la géographie historique régionale, renouvelée à l'aide en particulier de Systèmes d'information géographique informatisés (Sig).

**L'Actualité. – Pourquoi parle-t-on tant du «pays» et comment l'historien contribue-t-il à définir le «pays» d'aujourd'hui ?**

**Dominique Guillemet.** – Depuis la loi Pasqua du 4 février 1995, le «pays» constitue un échelon majeur de l'aménagement du territoire, et dans l'actuelle loi en préparation de Dominique Voynet, il reste toujours un «territoire de projet» entre commune et département. Les analyses géographiques et institutionnelles qui sont consacrées à ce thème, comme le colloque de mai 1998 préparé par Michel Périgord et Samuel Arlaud<sup>1</sup>, ne peuvent que stimuler une réflexion historique qui n'est d'ailleurs pas nouvelle.

Depuis les années 1920-1930, existent en effet des travaux d'historiens et de géographes sur les «pays» historiques, et ce sujet resurgit à chaque période de remise en cause ou de crise (régime de Vichy, années 1970). Lorsque l'Etat ou la société vont mal, on regarde plus attentivement le territoire où l'on vit.

A la fin des années 1990, le «pays» émerge à nouveau parce que la commune et le département, délimités il y a plusieurs siècles, sont remis en question par la transformation des villes et des campagnes et par le développement des moyens de communications, routiers ou télématiques. Il incombe aux historiens de dire la longue durée des territoi-

res, leurs origines et leurs modes traditionnels d'organisation pour mieux comprendre les mutations actuelles, les filiations ou les ruptures.

**Depuis quelle époque parle-t-on de «pays» ?**

Le terme *pagus* est employé dès l'Antiquité. Il a déjà un sens dual puisqu'il peut désigner aussi bien l'ensemble du Poitou que des circonscriptions inférieures peu connues, de l'ordre de nos cantons actuels, par exemple. Il y a un millénaire, le pays d'Aunis est le *pagus Alionensis*, le pays d'Aillon, ce seigneur dont le château démantelé ne subsiste plus qu'à travers le nom de la ville de Châtelailon. Mais, après le x<sup>e</sup> siècle, le terme de *pagus* n'est pratiquement plus employé car il ne correspond plus à un mode local d'organisation du territoire. Lorsque le terme réapparaît dans les sources après le Moyen Age, il désigne une petite province, l'Angoumois par exemple, mais il a déjà le plus souvent le sens actuel, celui du territoire lié à une ville. Un suffixe est alors ajouté au nom de la ville pour désigner le «pays» et les grands intendants de Louis XIV ou les préfets du début du xix<sup>e</sup> siècle mentionnent ainsi le «pays châtelleraudais» ou le «pays civraisien». C'est ce que les aménageurs du territoire appellent aujourd'hui la «ville-pays».

**Qu'est-ce qui définit la «ville-pays» d'autrefois ?**

Plusieurs critères peuvent être utilisés. Le premier prend en compte l'espace d'intervention de la ville. Le «pays» est la circonscription administrative la plus petite dépendant d'une ville, un «espace légitime» dans lequel la justice est rendue, les impôts encaissés et les soldats levés. D'autre part, le «pays» représente une zone dominée par la ville, que les notables de tous temps se sont appropriés. Plus on approche de la ville, plus les paysans sont exclus de la propriété foncière. C'est le cas autour de Poitiers, à la Villedieu-du-Clain, par exemple,

● Propos recueillis  
par Marie Martin  
Photo Sébastien Laval

## Quelques publications sur la géographie historique du Centre-Ouest

*Les réseaux urbains dans le Centre-Ouest atlantique de l'Antiquité à nos jours*, colloque Gérhico, P. Guignet et J. Hiernard (dir.), SAO, 1995  
*Pour connaître la région Poitou-Charentes, Histoire, Géographie, Education civique*, G. Bernard, D. Guillemet, J.L. Nembrini, CRDP de Poitou-Charentes, 1994  
*Les Sociétés littorales du Centre-Ouest atlantique de la Préhistoire à nos jours*, colloque Gérhico 1995, D. Guillemet et J. Peret (dir.), SAO, 1998

### A LIRE BIENTÔT

*Les Pays*, S. Arlaud et M. Périgord (dir.), revue *Norois*, avril 1999  
*Les Nouveaux Territoires de Poitou-Charentes*, Yves Jean (dir.), D. Guillemet, D. Royoux, M. et A-C. Vandermeersch), IAAT, mai 1999  
*Espaces, limites et frontières dans le Centre-Ouest atlantique français et en Acadie*, D. Guillemet et J. Peret (dir.), *Les Cahiers du Gérhico*, n° 2, juin 1999  
*Pays et communes de la Vienne – Histoire, patrimoine et économie*, D. Guillemet (dir.), Ed. Bordessoules, 1999  
*La notion de «pays» à l'époque moderne*, J. Peret (dir.), *Les Cahiers du Gérhico*, n° 4, automne 1999

où 90% des terres sont accaparées par les privilégiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, nobles et ecclésiastiques. Le «pays» est aussi la zone attirée par la ville. Lors des guerres du Moyen Age ou des guerres de religions, on s'y réfugie. On la rejoint également pour trouver du travail, se marier ou, pour les plus pauvres, s'y faire soigner à l'hôpital. En fixant les migrants, la ville se nourrit de son pays. A la différence d'aujourd'hui, où les aménageurs ne prennent en compte que l'échelon administratif comme élément de définition, l'approche des «pays» de l'historien est une superposition de cartes des différents indicateurs (juridiques, fiscaux, démographiques, etc.), dont les limites ne coïncident pas toujours. L'historien Pierre Chaunu décrit d'ailleurs le «pays» traditionnel comme un «territoire flou aux frontières à traits larges et aux subtils dégradés», avec un noyau et une périphérie.

### L'historien peut-il définir un «pays» selon des critères culturels ?

Oui, mais de deux façons. La notion de «pays perçu» évoque d'abord un territoire autour d'une ville dont les habitants seraient unis par le même sentiment d'appartenance. Cela est délicat à déceler pour le passé et l'historien n'a pratiquement pas d'indicateurs d'identité. Un des rares exemples est celui de l'île de Ré, dont les assemblées d'habitants avant la Révolution ont toujours âprement défendu leurs privilèges insulaires. L'île est un pays. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le «pays» de la Seudre est un autre cas de figure. Il existe bien, sur la rive droite tout au moins, autour de sa ville-centre, Marennnes, caractérisé par ses marais salants et son activité maritime. La forte présence protestante peut alors constituer un facteur d'identité. Mais celle-ci est à fondement religieux et non territorial. La ville ne joue pas forcément un rôle dans la constitution de l'identité. La problématique n'est donc plus la même.

En revanche, la notion de «d'espace perçu» est importante pour les «pays» d'aujourd'hui. On peut penser en effet que les communes qui vont s'associer ont peut-être besoin d'une identité commune forte pour monter des projets collectifs. Toutefois, et contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, il ne semble pas que l'Histoire soit forcément l'élément majeur de définition du «pays» de demain. Seule la dimension patrimoniale sera largement utilisée, à des fins touristiques ; et parfois avec des changements de sens. Le pays du Haut-Poitou dans la Vienne s'accapare ainsi un terme qui a toujours désigné à peu près l'ensemble des actuels départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. En

fait, c'est la volonté des porteurs de projets, élus ou habitants, de travailler ensemble, à l'échelon intercommunal, qui jouera un rôle essentiel dans la transformation des «pays» institutionnels en «pays» identitaires.

### Quelles sont les sources de l'historien ?

Nous utilisons d'abord des sources traditionnelles. Les mémoires de toutes sortes nous renseignent sur les représentations des territoires qu'avaient les habitants d'une époque, sur le vocabulaire employé pour les désigner. A cela nous confrontons des données cartographiques (circonscriptions fiscales, judiciaires, etc.), et le Système d'information géographique informatisé utilisé, le Sig MapInfo, que nous avons découvert il y a dix ans grâce à l'entreprise poitevine GéoRem. Il permet de superposer toutes les cartes numérisées par nous et de les travailler à n'importe quelle échelle. Notre travail actuel consiste à réaliser progressivement un atlas historique informatisé. Nous espérons, dans un délai d'un an, commencer à l'installer sur notre site Web en cours d'élaboration. Plusieurs étudiants de maîtrise (B. Furet, D. Dupertuis, N. Chevailler et F. Durdon) ont ainsi participé à ce travail. Le dernier cité a réalisé par exemple, avec l'aide de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Vienne, une numérisation remarquable de la couverture cartographique du Centre-Ouest. Réalisée par Cassini à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle facilite une géographie historique des paysages, des moulins, etc. Celle-ci permet également de cartographier les pays-milieus, ces zones homogènes, éventuellement sans ville-centre, correspondant à un milieu géographique et à des modes d'exploitation spécifiques (les plaines céréalières, le marais desséché, les brandes, les zones viticoles). La Gâtine, qu'étudie Jacques Peret<sup>2</sup>, voit coïncider en grande partie une zone géographique relativement homogène et le territoire d'une petite ville-centre. Il y a bien là un «pays».

### En Poitou-Charentes, comment ont évolué les «pays» depuis le Moyen Age ?

Les «pays» représentent une échelle de vie, en dessus de la paroisse et de la commune et en dessous de la province ou du département révolutionnaire, définis à l'aune de la marche à pied et du cheval. Globalement, ils n'ont pas changé de géographie ni de dimension au cours des siècles. D'abord parce que le réseau urbain qui les détermine est resté, comme l'a montré Robert Favreau, identique depuis 800 ans. Ensuite parce qu'autour d'une ville, qu'elle soit relativement importante, comme Poitiers ou La Rochelle, ou



plus petite comme Loudun ou Saint-Jean-d'Angély, a toujours rayonné depuis une zone de 15 ou 20 km de rayon, soit 1 000 à 1 500 km<sup>2</sup>. La voiture a certes modifié notre perception des distances, mais les petites villes gardent leur fonction de proximité. Pour combien de temps ? Dans la durée, il existe une trentaine de «pays» en Poitou-Charentes, qui ne sont pas remis en cause aujourd'hui en tant qu'espaces de vie, bien au contraire. En revanche, les communes, les cantons, les départements se transforment, et même l'opposition ville-campagne est devenue depuis trente ans plus complexe avec l'apparition des zones périurbaines. Il faut alors adapter ces espaces de longue durée à des sociétés qui ont changé davantage en trente ans que dans les siècles auparavant.

### **Comment les «pays» s'insèrent-ils dans les recherches actuelles du Gérhico ?**

L'un des deux axes de recherche du Gérhico s'intitule Espaces, limites, frontières. Il essaie, au-delà des spécialités de chaque chercheur (histoire rurale, urbaine, littorale, religieuse, révolutionnaire, judiciaire, histoire de l'art, etc.), de profiter des spécificités de la région Poitou-

Charentes et du Centre-Ouest (Vendée comprise) pour mieux comprendre les logiques territoriales à travers l'Histoire et saisir la part de l'espace dans l'histoire sociale. Outre notre participation à la table ronde de géographie, le thème des «pays» à l'époque moderne (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) a déjà été abordé lors d'une journée d'études organisée par J. Peret en février 1999. Ceci étant, notre travail est plus large. Pour les quatre ans à venir, il va s'organiser autour de deux axes, les migrations (infrarégionales, interrégionales, internationales à travers l'Atlantique) et la perception des paysages comme facteurs d'identité. Ce thème sera sans doute un projet commun à l'ensemble des laboratoires de l'UFR des sciences humaines et arts. Cette recherche est menée avec d'autres laboratoires poitevins ou de l'Ouest français. Elle s'inscrit également dans une collaboration, à laquelle nous tenons beaucoup et soutenue par le Conseil général, avec nos collègues historiens de l'Université acadienne de Moncton au Nouveau-Brunswick, dont un des objectifs est de présenter sur deux sites Web en miroir l'histoire comparative de nos deux régions (et de leurs «pays»), le germe d'une géohistoire des pays francophones. ■

1. Lire l'entretien dans *L'Actualité* n° 42, oct. 1998
2. Lire l'entretien avec Jacques Peret dans *L'Actualité* n° 43, janv. 1999